

qu'ici, sur ce continent nord-américain, vit un peuple noble, fier, orgueilleux de son passé, qui voit avec confiance apparaître l'aube d'un siècle nouveau, un peuple qui vit dans un pays aux horizons illimités et dont les aspirations sont à la grandeur du monde.

Les discussions violentes, dont fut témoin cette session, les combats animés qu'elle a provoqués sont maintenant choses du passé. Les coups cruels qu'elle a portés et qui ont parfois blessé, sont oubliés. Depuis quelques jours, nous sommes entrés dans la session du centenaire. Ce premier centenaire, qui n'a peut-être pas toujours correspondu aux aspirations de chacun des groupes ethniques de notre peuple, a quand même fait de notre pays une des grandes nations du monde qu'on respecte et qu'on écoute. Le 27 avril dernier, elle ouvrait les portes de sa métropole, la ville de Montréal, au monde entier pour lui présenter cette Terre des Hommes qui deviendrait, comme l'ont publié tous les journaux du monde, l'événement du siècle.

Monsieur l'Orateur, plutôt que de m'arrêter à analyser les grandes législations annoncées dans le discours du trône, d'autres l'on fait et d'autres le feront, plutôt que de vous amener à travers les verts espaces de mon grand comté de Laval, pour vous en faire admirer les sites, plutôt que de vous parler de cette deuxième grande ville du Québec, la ville de Laval—j'aurai l'occasion lors de la discussion sur le budget de vous dire quels sont ses besoins—plutôt que de m'en tenir, en un mot, à la coutume établie, j'ai cru, après avoir vécu, comme la plupart de mes collègues, les heures historiques de l'ouverture officielle de l'Exposition universelle, que je pourrais peut-être m'arrêter quelques instants pour vous livrer, tant au nom de mes électeurs qu'en mon nom personnel, leurs impressions et les miennes sur le siècle qui vient de s'achever et sur l'autre qui s'ouvre et qui laisse entrevoir un avenir tellement prometteur de grands espoirs et de jours glorieux.

Si vous lisez, monsieur l'Orateur, l'histoire des nations, si vous parcourez d'un trait rapide la durée de chacune d'elles, vous constaterez alors que, autant dans l'antiquité qu'au Moyen Age, autant dans les temps les plus reculés que dans les temps modernes, quand un État voulait augmenter sa force ou agrandir son territoire, il s'unissait à des voisins, et que quand un peuple voulait devenir puissant à l'intérieur et respecté à l'extérieur, il faisait des alliances avec des amis; il en était de même quand il s'agissait de résister aux visées d'un ou de voisins par trop ambitieux. L'histoire nous fournit les noms de nombreuses alliances célèbres qui ont été contractées dans un but commun de défense.

C'est un peu ce qui arriva au Canada en 1867, lors de l'Union du Haut et du Bas-

Canada avec les provinces Maritimes pour se protéger, au cas où les Américains auraient les yeux par trop fixés sur nous, au cas où leur influence se serait trop fait sentir, en regard des avantages extraordinaires accordés depuis que le chemin de l'Atlantique et du Saint-Laurent était ouvert, donnant aux provinces Maritimes un débouché d'une valeur incalculable pour atteindre la mer.

• (9.10 p.m.)

Devant cette possibilité éventuelle, qui n'était pas l'unique raison, mais qui en était quand même une, les Anglo-Canadiens du Haut-Canada, qui croyaient que si jamais le pays devenait américain, perdraient leur identité propre, et les Franco-Canadiens, qui craignaient pour leur langue et leur foi, acceptèrent, sans trop redire, ce qui constituait un mariage de raison au sein duquel les deux groupes voyaient un des meilleurs moyens de se protéger et de rester eux-mêmes. C'est ainsi qu'en 1864 les Communes du Canada adressèrent au gouvernement de Sa Majesté la reine Victoria une demande pour faire accepter une mesure, et je cite:

Une mesure ayant pour objet l'union des Colonies du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Île du Prince-Édouard sous un même gouvernement.

Ladite mesure devait être basée sur les résolutions qui avaient été adoptées à la conférence tenue en la cité de Québec, le 10 octobre 1864. Le projet fut accepté et, en 1867, naissait cette Confédération dont nous fêtons cette année le centenaire.

Je disais, monsieur l'Orateur, il y a un instant, que la protection de l'identité propre des Anglo-Canadiens du Haut-Canada et la protection de la langue et de la foi des Franco-Canadiens du Bas-Canada avaient été une des raisons de la Confédération, mais la principale fut le rêve magnifique fait par les Pères de la Confédération. A ce stade, monsieur le président, on me permettra sans doute de rappeler ces lignes de M. Robert Choquette, ancien commissaire associé de la Commission des fêtes du centenaire, et je cite:

Aux yeux de plusieurs, en 1864, quiconque parlait d'unir les colonies maritimes et le Canada était touché de folie douce; ceux qui osaient imaginer un Dominion allant d'un océan à l'autre étaient mûrs pour l'asile. Pourtant, une poignée de visionnaires ont fait de cette pensée une réalité. La tâche ne fut guère facile. Ils eurent à combattre ici l'ignorance et là le chauvinisme, la méfiance des uns, l'intolérance des autres. Ils eurent à lutter contre tous ceux qui refusaient de voir grand, de voir loin. Aux défaitistes, aux cyniques, ces rêveurs répondirent par un optimisme viril. Ils ne se leurrèrent pas. Ils savaient bien que rien ne se construit sans effort, que le seul édifice facile à bâtir, c'est le château de sable appelé à s'évanouir sous la première vague. Ils ne se leurrèrent pas, mais ils avaient foi en eux-mêmes. Ce rêve d'un